

193

Les enjeux liés aux levés sismiques dans
l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent

DD22

6212-08-001

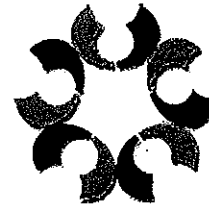


CHAMBRE DE COMMERCE

ÎLES DE LA MADELEINE



Municipalité des
Îles-de-la-Madeleine



SADC

Société d'aide au développement de la collectivité
des Îles-de-la-Madeleine

Plan de développement 2003-2006

Phase II du Plan de relance de l'économie et de l'emploi

Septembre 2003
Îles-de-la-Madeleine

Préambule

En 1998, le Plan de relance de l'économie et de l'emploi rassemblait les principaux acteurs du développement de l'archipel autour d'objectifs communs dans un contexte de crise. Au début de l'année 2003, on a pu constater que le bilan de cette démarche était positif. C'est donc avec confiance que *Table des partenaires du développement socio-économique des Îles de la Madeleine*ⁱ décidait d'aborder une nouvelle étape de notre développement, la construction de notre avenir.

Misant sur la force de la concertation, les membres de la *Table* ont voulu se donner un plan d'action intégrant les principaux enjeux de l'ensemble des secteurs d'activités de l'archipel. Pour se faire, tous et toutes furent conviés à participer à une démarche de consultation publique, soit le Forum économique et de développement tenu le 19 mars 2003.

Le plan de développement qui vous est présenté ici s'est appuyé sur les discussions et les avenues explorées ce jour-là. Il est important de souligner que les différentes associations, institutions et tables de concertation avaient déjà, dans la plupart des secteurs, accompli un travail considérable tant en ce qui a trait au diagnostic de la situation qu'en ce qui concerne les pistes de consolidation et de développement. Elles ont par la suite été consultées afin de s'assurer que le plan d'action réponde bien à leurs besoins et leurs capacités d'action. La Table tient à les remercier pour leur précieuse collaboration tout au long du processus qui a mené à l'adoption de ce plan.

ⁱ La *Table des partenaires du développement économique des Îles-de-la-Madeleine* est constituée de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, du Centre local de développement des Îles-de-la-Madeleine, de la Société d'aide au développement des communautés des Îles-de-la-Madeleine et enfin de la Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine. Elle s'est constitué dans le cadre du projet *Opportunités d'affaires* de Développement économique Canada et réalisé par la Chambre de commerce des Îles.

Cadre de planification

Après des années de disette, les Îles-de-la-Madeleine connaissent depuis deux ans un essor économique qui, sans être fulgurant, nous permet de penser à consolider les activités de nos secteurs économiques traditionnels. Par ailleurs, l'expérience acquise au cours de la dernière décennie nous fait réaliser toute l'importance de la diversification, répartissant ainsi les risques d'affaiblissement de notre santé économique.

L'économie madelinienne est conduite par cinq secteurs moteurs et s'appuie sur les indispensables secteurs supports de notre environnement socio-économique. Les secteurs moteurs sont essentiellement traditionnels avec la pêche et la mariculture, le tourisme, l'agroalimentaire, les arts et la culture mais aussi innovateurs avec l'émergence de nouveaux créneaux. Par ailleurs, les infrastructures (transports, NTIC), les services publics et parapublics (éducation, développement, santé), les entreprises de services (transport, entretien, mécanique), le secteur commercial et le secteur de la construction (bâtiments et bateaux) constituent les secteurs supports de notre économie.

Le cadre de planification peut donc s'illustrer ainsi :

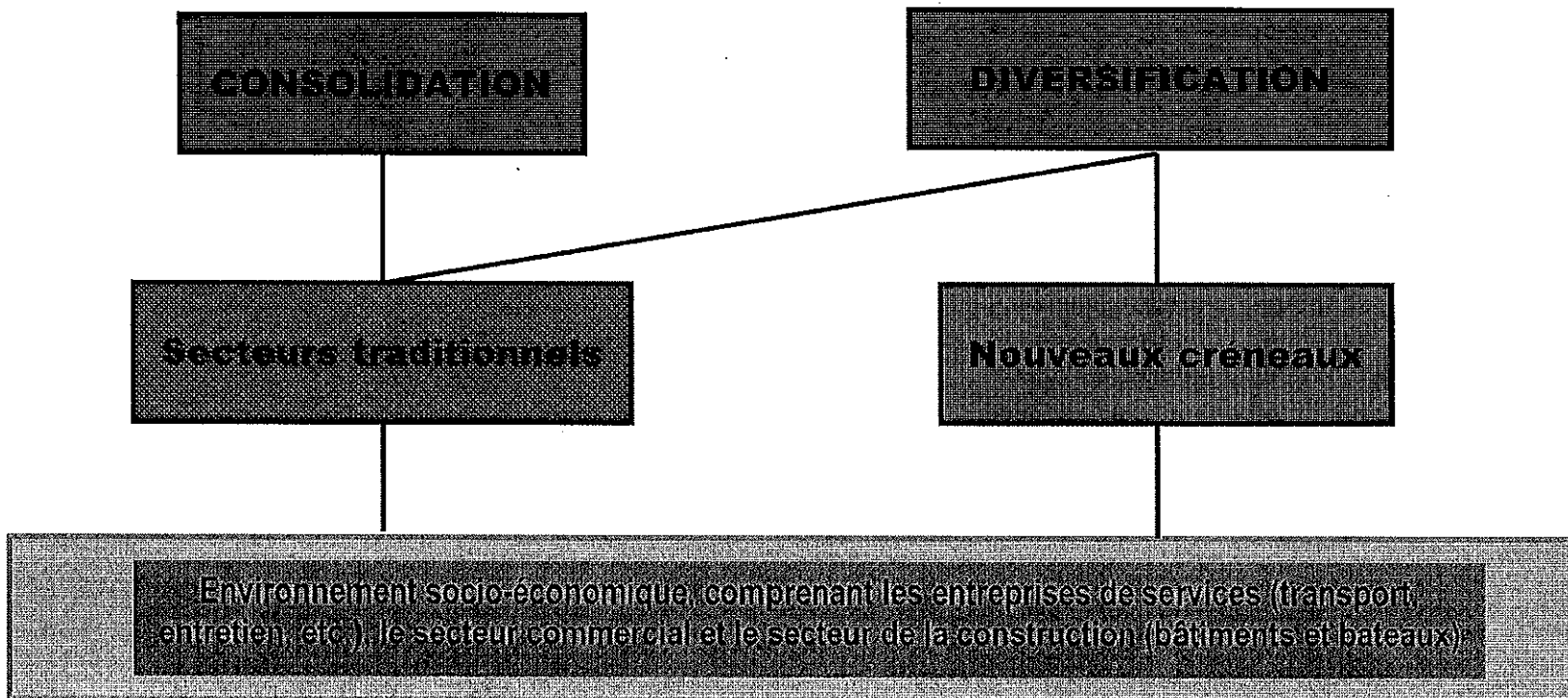


Table des matières

<i>Préambule</i>	i		
<i>Cadre de planification</i>	ii		
1. Portrait global des Îles-de-la-Madeleine			
1.1. Notre environnement	1		
1.2. Notre population	1		
1.3. Notre structure économique	1		
1.4. Nos services publics			
1.4.1. Les services de santé	2		
1.4.2. Le système scolaire	2		
1.4.3. La sécurité publique et la justice	3		
1.4.4. Les autres services gouvernementaux fédéraux et provinciaux	3		
1.4.5. Les services municipaux	3		
1.5. Notre réseau communautaire	3		
1.6. Nos ressources énergétiques	4		
1.7. Nos ressources minières	4		
2. Les secteurs moteurs de notre développement			
2.1. L'industrie des pêches			
2.1.1. Portrait spécifique	5		
2.1.2. Perspectives	6		
2.1.3. Défi	6		
2.1.4. Objectifs et Plan d'action	7		
2.2. L'industrie du tourisme			
2.2.1. Portrait spécifique	9		
2.2.2. Perspectives	9		
2.2.3. Défi	9		
2.2.4. Objectifs et Plan d'action	10		
2.3. L'industrie agroalimentaire			
2.3.1. Portrait spécifique	11		
2.3.2. Perspectives	11		
2.3.3. Défi	11		
2.3.4. Objectifs et Plan d'action	12		
2.4. L'industrie culturelle			
2.4.1. Portrait spécifique	13		
2.4.2. Perspectives	13		
		2.4.3. Défi	13
		2.4.4. Objectifs et Plan d'action	14
		2.5. Les nouveaux créneaux	
		2.5.1. Perspectives	15
		2.5.2. Défi	15
		2.5.3. Objectifs et Plan d'action	16
3. Les secteurs supports			
3.1. La gestion du territoire et des ressources			
3.1.1. Perspectives			17
3.1.2. Défi			17
3.1.3. Objectifs et Plan d'action			17
3.2. Les infrastructures et services de transport des personnes, des marchandises et de l'information			
3.2.1. Les infrastructures et services de télécommunications			
3.2.1.1. Portrait spécifique et perspectives			18
3.2.1.2. Défi			18
3.2.1.3. Objectifs et Plan d'action			18
3.2.2. Le transport des personnes et des marchandises			
3.2.2.1. Portrait spécifique			19
3.2.2.2. Défi			19
3.2.2.3. Objectifs et Plan d'action			20
3.3. Le développement des compétences			
3.3.1. Portrait spécifique			21
3.3.2. Perspectives			21
3.3.3. Défi			21
3.3.4. Objectifs et Plan d'action			22
3.4. La construction, les services, le commerce			
3.4.1. Portrait spécifique			23
3.4.2. Perspectives			23
3.4.3. Défi			23
3.4.4. Objectifs et Plan d'action			23
4. Les mécanismes de mise en œuvre et de suivi			24
<i>Conclusion</i>			25
<i>Bibliographie</i>			26

1. Portrait global de l'archipel

1.1. Notre environnement

Notre environnement est une composante essentielle de notre développement économique ainsi que de notre qualité de vie.

Il est composé de milieux naturels très diversifiés où habitent une faune et une flore exceptionnelles protégées dans six territoires couvrant 66 Km².

L'eau potable provenant uniquement de la nappe phréatique est en quantité suffisante pour subvenir à l'ensemble des besoins actuels si sa consommation est bien gérée et que sa protection est assurée.

La fragilité de notre environnement nécessite que l'on continue de porter une attention particulière à sa protection.

1.2. Notre population

En 2001, l'archipel compte 12 820 habitants ce qui représente une baisse de population de plus de 11% en 10 ans. Cette baisse est nettement plus marquée (30%) chez les 20-34 ans. On peut prévoir un rythme de décroissance un peu plus faible, soit de 8% par décennie, ce qui nous amènerait à une population d'environ de 10 700 personnes dans 20 ans.

La proportion de personnes âgées est légèrement plus élevée qu'ailleurs au Québec et cette tendance s'accroîtra durant les deux prochaines décennies considérant la répartition par strates d'âge de la population, le taux de natalité actuel et l'exode des jeunes. En 2011, on prévoit que près d'un résident sur quatre sera âgé de 65 ans et plus. En 2021, ce ratio pourrait atteindre 30% et la population scolaire chuterait de 37%.

Plus de 50% de la population est regroupée sur l'île du Cap-aux-Meules, ce mouvement s'étant amorcé dans les années 80.

1.3. Notre structure économique

L'activité économique des Îles-de-la-Madeleine est essentiellement saisonnière (*73% des emplois sont saisonniers ou à temps partiel*) puisqu'elle s'articule autour de deux axes majeurs qui sont tributaires de la saison : l'exploitation et la transformation des ressources halieutiques et le tourisme. La part permanente de l'activité économique est assurée par le secteur tertiaire, les services publics, parapublics et communautaires ainsi que les Mines Seleine. La répartition de la population active de l'archipel selon les secteurs d'activité économique se compare à celle du Québec à l'exception du secteur primaire qui y est trois fois plus important.

Le revenu moyen par habitant aux Îles-de-la-Madeleine est inférieur de 20% à la moyenne québécoise et sa progression est dix fois inférieure à la moyenne québécoise. Notons que les paiements de transferts représentent plus du quart du revenu total moyen par habitant (28%). Le taux de chômage, bien qu'on note une tendance à la baisse, est de 28%, soit près du triple du taux de l'ensemble du Québec (10%). Le taux d'emploi des Madelinots est de 45%, alors qu'il est de 55% pour l'ensemble des québécois.

1.4. Nos services publics

1.4.1. les services de santé

Les édifices de l'hôpital et du CLSC sont neufs (1992), bien équipés et fonctionnels. Le Centre hospitalier de l'archipel offre de nombreux services en imagerie médicale, électrophysiologie, inhalothérapie, physiothérapie, ergothérapie, orthophonie, photothérapie, etc. les six spécialités de base. Des services dans dix-huit (18) autres spécialités sont offerts sur une base régulière par des médecins visiteurs. Les services de deuxième et troisième lignes qui ne sont pas disponibles sur place sont dispensés à Québec et Montréal, les frais de déplacement et de séjour étant couverts par la RRSSS. En outre, le CH est le site d'un projet pilote en télémédecine.

Le CLSC offre des services médicaux courants dans trois points de service (Bassin, Old Harry et Île d'entrée) ainsi qu'au centre principal à Cap-aux-Meules. Il dispense des services de maintien à domicile ainsi que des services d'adaptation et de réadaptation pour la clientèle présentant une déficience intellectuelle.

1.4.2. le système scolaire

La Commission scolaire des Îles dessert la communauté francophone de l'archipel. Elle opère actuellement cinq écoles primaires (937 élèves), une école polyvalente (805 élèves) et un Centre d'éducation des adultes offrant de la formation générale de niveau alpha jusqu'en 5^e secondaire, de la formation professionnelle (3 programmes) et de la formation sur mesure. En 2002-2003, plus de 650 adultes du territoire ont participé à une activité de formation via les services de l'éducation des adultes de la Commission scolaire des Îles.

Le Centre d'études Collegiales des Îles (Cégep de la Gaspésie et des Îles), maître d'œuvre de l'enseignement supérieur aux Îles, dispense des programmes de formation donnant accès à tous les programmes universitaires. Il offre aussi des formations techniques en administration et en bureautique. Cette année, 155 étudiantes et étudiants fréquentent le cégep. Chaque année, entre 20 et 30 jeunes finissantes ou finissants s'inscrivent à l'université. On retrouve de plus en plus, dans notre communauté, des anciens diplômés occupant des emplois dans le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux, dans les organismes de développement et dans l'entreprise privée. Partenaire institutionnel du Cégep de la Gaspésie et des Îles, le Groupe Collegia coordonne toutes les activités liées à la formation continue. Les adultes, organismes et entreprises ont accès à une variété de formations créditées ou sur mesure. En 2002-2003, près de 50 adultes ont fréquenté le Cégep, à temps plein, dans 4 programmes différents, alors qu'environ 1000 autres y ont suivi des cours à temps partiel.

Les données sur les 15-24 ans fréquentant un établissement scolaire, Collegial ou universitaire à l'extérieur de l'archipel ne sont malheureusement pas disponibles. À titre indicatif, la Fondation MadeliAide, qui remet des bourses d'études à des étudiants madelinots poursuivant leurs études Collegiales et universitaires à l'extérieur, a accordé 48 bourses cette année sur 170 demandes. On constate une évolution intéressante puisqu'en 1998, elle remettait 30 bourses, ce qui représente une augmentation de plus de 60%. Au total, 179 bourses auront été accordées en cinq ans. Quant à elle, la communauté anglophone est desservie par le Regional School Board of Gaspesia. Elle dispose de deux écoles, une à Grosse-île et l'autre à l'Île d'Entrée, où elle dispense l'enseignement jusqu'à la huitième année.

1.4.3. la sécurité publique et le système judiciaire

La sécurité publique est assurée par la Sûreté du Québec qui outre l'application de leurs services usuels (prévention et application de plusieurs lois provinciales et fédérales), sera amenée par un contrat de service avec la municipalité à veiller à l'application des règlements municipaux. La GRC, quant à elle, a un seul employé permanent sur l'archipel. Les lois et règlements, fédéraux et provinciaux, concernant la pêche et la chasse sont appliqués par des agents de la faune provinciaux ainsi que par des gardes-pêche fédéraux.

Les Madelinots disposent d'un Palais de Justice où sont offerts l'ensemble des services de justice à l'exception des services centralisés par le gouvernement du Québec pour l'ensemble de la province. Un centre de détention provisoire y est aussi aménagé.

1.4.4. les autres services provinciaux et fédéraux

La plupart des organismes d'aide au développement, fédéraux, provinciaux et communautaires (SADC, CLD, CJE, SOLIDE), ont pignon sur rue aux Îles-de-la-Madeleine. Certains sont situés en Gaspésie comme par exemple le CRD Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine ainsi que les bureaux d'un certain nombre de ministères ou encore à Québec. Cependant les principaux services à la clientèle sont disponibles sur place entre autres la SAAQ, le CLE, Communication-Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère du Développement économique et régional, le ministère des Transports au niveau provincial et l'Agence canadienne d'inspection des aliments, le ministère des Douanes et du Revenu, la direction des Ressources humaines, la Garde Côtière, le ministère des Pêches et des Océans, le ministère des Transports ainsi que le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux au niveau fédéral.

1.4.5. les services municipaux

Plus de 85% de la population est desservie par un réseau d'aqueduc, le territoire desservi correspondant aux secteurs les plus peuplés. Par contre, seulement 30% de l'ensemble de la population bénéficie d'un service d'égout municipal.

La Municipalité dispose d'un service de protection contre l'incendie, avec une caserne principale située à Cap-aux-Meules une autre à Grosse-Île pour la partie Est de l'archipel et une troisième à l'Île-du-Havre-Aubert.

Elle offre des services de loisirs variés et dispose à cette fin de nombreux équipements tels, trois arénas, 7 salles communautaires, un terrain de tennis, un terrain de soccer, plusieurs terrains de balle-molle.

Enfin, la Municipalité dispose d'un centre intégré de gestion des matières résiduelles qui lui permet la valorisation de 50% de l'ensemble des ordures produites sur le territoire, grâce à une chaîne de récupération ainsi qu'à une unité de compostage. Le reste est traité par incinération et enfouissement. Une ressourcerie ainsi qu'un centre de traitement des boues de fosses septiques complète ces équipements de mise en valeur.

1.5. Notre réseau communautaire

Pas moins de 48 organismes communautaires oeuvrent dans le secteur de la santé et des services sociaux. On compte aussi une trentaine d'organismes à vocation socio-économique, 17 à vocation culturelle, 6 à vocation environnementale, 38 oeuvrant dans les loisirs, sports et plein air et enfin près d'une quarantaine d'autres tel que les clubs de l'Âge d'or, cercles des fermières, Chevaliers de Colomb, Clubs optimiste, etc. Ainsi, près de deux cents organismes structurent la vie communautaire de l'archipel.

Plusieurs entreprises d'économie sociale oeuvrant dans différents domaines ont vu le jour au cours des dernières années, comblant ainsi des besoins délaissés les secteurs privés et publics.

1.6. Nos ressources énergétiques

Hydro-Québec opère une centrale thermique qui approvisionne en électricité l'ensemble de l'archipel à l'exception de l'île d'Entrée qui dispose de sa propre centrale. Les hydrocarbures sont acheminés par bateaux pour approvisionner la centrale d'Hydro-Québec et les particuliers. Notons que le coût de production de l'électricité est très élevé.

Les données sismiques recueillies jusqu'ici indiquent clairement qu'il pourrait y avoir jusqu'à 2 milliards de barils de pétrole ou son équivalent en gaz naturel dans le golfe du Saint-Laurent, à proximité des Îles-de-la-Madeleine.

Enfin, le potentiel éolien de l'archipel est incontestable et pourrait éventuellement être exploité en partenariat avec des entreprises et des centres de recherche.

1.7. Nos ressources minières

Mines Seleine exploite les gisements de sel des Îles de la Madeleine depuis plus d'une douzaine d'années. L'entreprise, privatisée à la fin des années 80, génère des retombées appréciables d'environ 12 millions de dollars annuellement et procure de l'emploi à temps plein sur une base annuelle à près de 200 personnes.

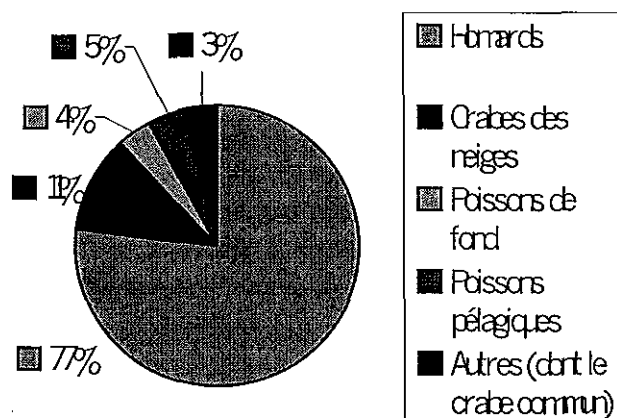
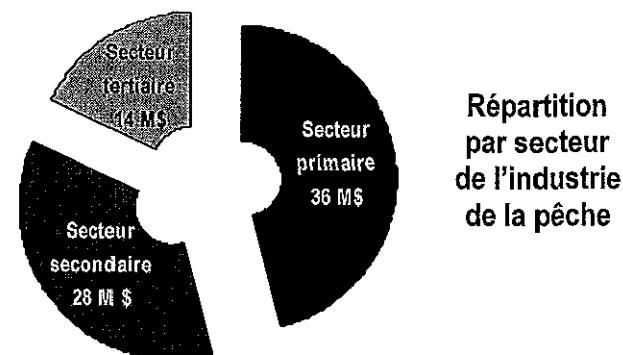
2. Les secteurs moteurs du développement

2.1. L'industrie des pêches et de la mariculture

2.1.1. Portrait spécifique

L'industrie de la pêche génère 37% des emplois de l'archipel soit 1800 emplois dont 720 dans la transformation, ce qui représente 13% de l'ensemble des travailleurs de cette industrie au Québec. Même si les pêcheries madeliniennes comptent embaucher au cours des trois prochaines années, ce ne sera qu'entre dix et vingt emplois qui seront créés, essentiellement dans la production.

L'industrie de la pêche génère des retombées économiques de 78 M\$ aux Îles-de-la-Madeleine, soit 12% des retombées de cette industrie au Québec quoique représentant 22% des prises québécoises en valeur. Notons une augmentation depuis 1998 de 44% de la valeur totale des prises pour une majoration de 5% des débarquements.



Le homard figure au 1^{er} rang des captures et représente 77% de la valeur totale des débarquements, soit 28 M\$. La stabilisation du plan conjoint sur la mise en marché du homard et les mesures progressives de conservation de la ressource ont permis de d'augmenter tant les prises que la valeur des débarquements.

On note une certaine diversification des espèces exploitées avec le crabe commun, le crabe araignée et l'aiguillat commun. La valeur des retombées de certaines espèces a connu une augmentation notoire comme le maquereau dont la transformation a doublé en quatre ans. En 2003, le moratoire sur la pêche aux poissons de fond a affecté tant les pêcheurs que les pêcheries mais il est encore trop tôt pour mesurer les impacts de cette mesure.

Ce secteur en constante mutation a vu plusieurs projets se réaliser comme la création d'un fumoir commercial pour la transformation du hareng, l'implantation de la Table filière poissons pélagiques et la campagne de sensibilisation pour l'amélioration de la qualité du maquereau ainsi que la diversification et la mise en valeur des transformations du loup marin, ces dernières semblant particulièrement prometteuses.

Par ailleurs, le développement de la mariculture est prometteur avec des succès tels que l'élevage des pétoncles et des moules. Notons également qu'un projet d'élevage de la mye est en cours. Actuellement, six entreprises emploient plus de soixante-dix personnes.

2.1.2. Perspectives

Les Îles-de-la-Madeleine offrent une gamme de produits halieutiques exceptionnels et recherchés par les consommateurs et les marchés mondiaux. Notons aussi la présence dans les eaux entourant l'archipel d'une grande variété d'espèces appréciées pouvant être exploitées, transformées ou non. Nos ressources halieutiques restent cependant fragiles et nous connaissons mal les conséquences des changements climatiques sur nos lagunes ainsi que sur le plateau madelinot.

Mais l'absence de véritable mise en marché à partir des Îles-de-la-Madeleine transfère une partie des bénéfices de la vente de nos ressources et produits aux maillons de la chaîne de commercialisation - grossistes, courtiers et distributeurs - diminuant ainsi la part madelinienne des retombées économiques de nos ressources marines. En outre, malgré la fabrication de quelques nouveaux produits, les pêcheries font encore peu de seconde et de troisième transformation, donc moins de valeur ajoutée, limitant ainsi leur rentabilité et le nombre d'emplois qui pourraient en découler.

Enfin l'archipel offrant des milieux propices à la mariculture (grandes lagunes abritées aux fonds sablonneux et temps relativement doux) et plus particulièrement à la conchyliculture (élevage des mollusques), ce secteur est en plein développement. L'aquaculture peut donc venir soutenir la pêche commerciale comme c'est le cas avec les pétoncles ou s'exploiter indépendamment comme c'est le cas pour les moules. L'élevage du homard pourrait éventuellement être envisagé comme soutien à la première ressource économique de l'archipel, bien qu'il faille noter que les recherches effectuées dans ce domaine à l'échelle internationale n'ont encore donné aucun résultat probant.

2.1.3. Défi

**Maintenir le développement en misant sur la diversité et la qualité de nos produits
ainsi qu'en accroissant leur commercialisation**

2.1.4. Objectifs et Plan d'action

Secteurs moteurs : 1. l'industrie des pêches et de la mariculture	
Objectif spécifique	Moyen d'action
Soutenir les différents acteurs des pêches et de la mariculture dans leurs efforts de gestion des ressources marines	<ul style="list-style-type: none"> ● Encourager le maillage entre les associations de pêcheurs et de mariculteurs et les institutions de recherche afin de mieux connaître les conditions propices à la conservation de nos ressources marines ainsi que les facteurs qui les menacent ● Soutenir des projets d'intervention visant à protéger voire régénérer nos ressources ● Soutenir la mise en place de mécanismes visant à assurer la qualité du produit à chaque étape, de la mer à l'assiette ● Collaborer à l'élaboration du plan d'action du Réseau pêches et aquaculture du Québec
Soutenir les différents acteurs des pêches et de la mariculture dans leurs efforts de diversification	<ul style="list-style-type: none"> ● Favoriser les projets de pêche des espèces sous-exploitées ou non exploitées dans le respect de leur biomasse ● Favoriser le développement de la mariculture et consolider les entreprises existantes ● Favoriser les projets d'exploitation, de transformation et de commercialisation du loup-marin ● Soutenir les initiatives visant à assurer la stabilité des entreprises de pêches (stabilisation des revenus, polyvalence, professionnalisation, contrôle du coût des intrants)
Augmenter le niveau de seconde et de troisième transformation par les pêcheries et les entreprises maricoles	<ul style="list-style-type: none"> ● Soutenir les industries désireuses de développer des produits de 2^{ème} et 3^{ème} transformation, entre autres par l'implantation d'un équipement commun de conservation (congélation/réfrigération) ● Développer des programmes de formation pour répondre aux besoins de l'industrie en fonction des nouveaux développements ● Mettre en place des mécanismes de reconnaissance et de valorisation des travailleurs de l'industrie

Secteurs moteurs : 1. l'industrie des pêches et de la mariculture

Objectif spécifique	Moyen d'action
Favoriser la mise en marché de nos ressources halieutiques transformées ou non	<ul style="list-style-type: none">● Enregistrer l'appellation d'origine contrôlée Homards des Îles-de-la-Madeleine● Soutenir les initiatives de mise en marché des pêcheries● Encourager le partenariat entre les industries et, le cas échéant, le regroupement de l'offre● Offrir des programmes sur mesure dans le domaine de la gestion et de la mise en marché
Encourager l'utilisation du commerce électronique par les entreprises halieutiques et maricoles	<ul style="list-style-type: none">● Soutenir les industries désireuses de se doter d'un site Internet● Favoriser la création d'un secteur <i>Pêches commerciales</i> dans le portail régional

2.2. L'industrie du tourisme

2.2.1. Portrait spécifique

En développement constant, en 2002 cette industrie a accueilli **54 000 visiteurs** avec des retombées économiques de **45 M\$** et créant ou consolidant plus de **1000 emplois**. Cet essor repose entre autres sur les efforts promotionnels importants faits depuis 1998 par l'ATR et la mise en place de la croisière entre Montréal et les Îles par la CTMA. La consolidation de son budget lui permet depuis deux ans de jouer pleinement son rôle de promotion et de concertation.

On constate depuis quelques années un certain allongement de la saison mais il faut consolider ces progrès et les accentuer car l'achalandage touristique est volatile. De nombreux événements ayant une force attractive intéressante ont vu le jour, adéquatement répartis aux frontières de la haute période, la prolongeant ainsi légèrement.

Notons enfin que la répartition de la provenance des visiteurs est assez stable malgré une légère baisse du côté Europe/Asie.

2.2.2. Perspectives

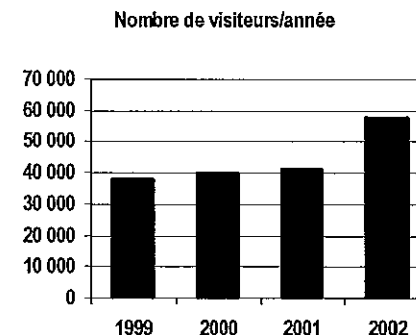
L'Entente spécifique en tourisme pour la région des Îles-de-la-Madeleine (ESTRIM) offre des possibilités de financement pour le développement de nouveaux produits et l'amélioration de l'offre de produits existants. Le projet d'Initiative Régionale Stratégique (IRS) offre un volet important pour le développement de produit touristique haut de gamme et international. En outre, la situation actuelle du dollar canadien (par rapport au \$US et à l'€) rend les prix de nos produits plus compétitifs pour encore quelques années. Notons aussi que le caractère saisonnier de la majorité des activités touristiques offre un espace de temps pour la planification, le développement et la formation.

L'archipel offre de nombreux attraits qui répondent aux tendances touristiques actuelles. En effet, le milieu naturel est propice à la pratique de nombreuses activités de plein air, hiver comme été, favorisant ainsi le développement du tourisme aventure, nature, santé, etc., activités identifiées comme créneaux d'excellence par les programmes gouvernementaux. Le patrimoine madelinot et la culture unique de l'archipel sont aussi des pôles d'attraction touristique. Le marché des métiers d'arts et des arts visuels représente 2M\$ et est 20 fois plus important (par habitant) que la moyenne annuelle québécoise. Enfin, le tourisme gourmand est en plein développement car nos produits du terroir et de la mer sont de très grande qualité et marient agréablement saveur et santé.

Le portail régional et le site de l'ATR sont de bons agents de promotion qui pourraient aider à développer le tourisme hors saison.

2.2.3. Défi

Assurer la consolidation et la croissance de l'industrie touristique en harmonie avec le milieu



2.2.4. Objectifs et Plan d'action

Secteurs moteurs : 2. l'industrie touristique	
Objectif spécifique	Moyen d'action
Continuer d'améliorer l'offre touristique	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les projets visant la coordination de l'offre tant en ce qui a trait à l'hébergement et la restauration qu'en ce qui a trait aux activités et événements de plein air, culturelles et gourmandes • Assurer la formation d'une main-d'œuvre touristique qualifiée répondant aux nouvelles réalités de l'industrie
Diversifier les clientèles	<ul style="list-style-type: none"> • Susciter et soutenir les projets de diversification plus particulièrement le tourisme aventure-nature, le tourisme-santé, le tourisme gourmand, le tourisme-congrès ainsi que le tourisme-croisière • Augmenter la promotion auprès de clientèles cibles
Consolider et accentuer l'allongement de la saison touristique	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider les attractions touristiques actuelles • Soutenir la tenue de nouveaux événements adéquatement répartis sur l'année • Renforcer la commercialisation et la promotion.
Développer le tourisme en harmonie avec le milieu i.e. en : <ul style="list-style-type: none"> • Respectant notre patrimoine bâti et agricole • Protégeant nos milieux naturels • Préservant notre culture et notre identité 	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter et mettre en œuvre une politique-cadre de développement touristique • Soutenir des projets de protection de l'environnement • Améliorer le réseau de pistes cyclables (poursuite du pavage des accotements de la 199 et signalisation)

2.3. L'industrie agroalimentaire

2.3.1. Portrait sectoriel

De 1998 à 2001, les retombées économiques de l'agriculture ont triplé passant de 500 000 \$ à 1,5 M \$. Dans la même période, les emplois ont augmentés de 20%, passant de 80 à 97 à temps plein ou à temps partiel.

Les entreprises agroalimentaires se sont regroupées sous une bannière commune, *Le bon goût frais des Îles*, et leurs produits sont disponibles dans de nombreux magasins d'alimentation.

En outre, notons l'existence de la table de concertation sectorielle ayant comme mandat de:

- Établir les orientations de développement du secteur agroalimentaire
- Voir à un développement harmonieux avec le milieu et en conformité avec le plan de développement
- Favoriser le maillage et la concertation intersectorielle
- Stimuler la mise en valeur des potentiels régionaux
- Consolider et développer les entreprises
- Accroître la présence et démarquer les produits régionaux sur les marchés

De nombreux produits de niche d'une excellente qualité ont vu le jour sous le ciel madelinot et plusieurs d'entre eux connaissent un bon succès à l'exportation extra insulaire. La mise en place de la Coopérative de solidarité en production animale des Îles-de-la-Madeleine (CSPAIM) a un effet mobilisateur dans la croissance de ce secteur et le projet de serres est porteur de développement dans la production maraîchère.

2.3.2. Perspectives

L'industrie agroalimentaire est un des cinq volets de la diversification économique de l'archipel. Elle fait partie intégrante du produit touristique, tant par les paysages qu'elle offre que pour le tourisme gourmand qui connaît un essor important depuis quelques années. En outre, ce dernier constitue un excellent mode de mise en marché car il est très friand des produits régionaux. La provenance des produits agroalimentaires intéresse de plus en plus le consommateur.

Les Îles-de-la-Madeleine offrent une gamme de produits exceptionnels et recherchés par les consommateurs, plus particulièrement les produits dotés du label d'authenticité tel *Le bon goût frais des Îles*. Il est important de noter que leur qualité est augmentée par l'environnement particulièrement sain de l'archipel.

2.3.3. Défi

**Consolider et diversifier la production de produits de qualité
tout en soutenant leur commercialisation**

2.3.4. Objectifs et Plan d'action

Secteurs moteurs : 3. l'industrie agroalimentaire	
Objectif spécifique	Moyen d'action
Établir une politique de gestion pour la protection des terres à potentiel agricole	<ul style="list-style-type: none"> ● Intégrer la gestion de la protection des terres agricoles dans la politique-cadre de développement touristique ● Répertorier l'ensemble des terres arables, les zoner et les réglementer comme telles dans le schéma d'aménagement
Augmenter et diversifier la production animale	<ul style="list-style-type: none"> ● Soutenir des projets moteurs comme l'abattoir et moduler la production en fonction de la demande ● Soutenir la productivité des sols
Consolider, développer, augmenter et diversifier la production agricole des produits frais et transformés dans le respect de l'environnement (milieu insulaire)	<ul style="list-style-type: none"> ● Soutenir et susciter des projets de développement de produits de niche de haute qualité, de produits du terroir et de produits locaux ● Développer une appellation d'origine des produits des Îles-de-la-Madeleine ● Adapter la réglementation des programmes d'aide financière à la réalité des micro-entreprises agricoles ● Favoriser l'accès à la formation
Augmenter et diversifier les débouchés des produits agro-alimentaires madelinots	Soutenir et susciter des projets de mise en marché des produits locaux par la mise en valeur de leur qualité
Développer la recherche en produits agroalimentaires et plus spécifiquement biologiques	<ul style="list-style-type: none"> ● Établir un réseau de collaboration avec des chercheurs dans le domaine agroalimentaire ● Intégrer un volet spécifique dans le projet d'Institut des sciences et techniques environnementales des milieux insulaires aux Îles-de-la-Madeleine (ISTEMI) ● Favoriser la concertation entre les producteurs et les restaurateurs pour la mise au point des produits

2.4. L'industrie culturelle

2.4.1. Portrait sectoriel

La culture madelinienne s'exprime à travers une diversité de formes d'expression (métiers d'art, arts visuels, littérature, théâtre, musique, etc.). On assiste depuis plusieurs années à l'émergence d'une pratique artistique de plus en plus affirmée et à la naissance de regroupements ou de projets rassembleurs favorisant le développement du secteur. En outre, l'ensemble des Madelinots prennent de plus en plus conscience de la richesse de leur culture et font en sorte de se l'approprier davantage: mise en valeur du patrimoine architectural, littérature sur l'histoire ou sur le parler madelinot, etc. Fruit d'une large consultation dont l'élément majeur fut le colloque tenu en avril 2000, la *Politique culturelle des Îles-de-la-Madeleine*, adoptée par la municipalité des Îles le 8 octobre 2002 trace les grands axes du développement du secteur culturel.

La présence depuis 1990 d'un organisme de concertation et de développement culturel, *Arrimage*, permet non seulement de dynamiser la vie culturelle et d'apporter un soutien aux artistes mais contribue également à faire reconnaître le rôle important joué par le secteur des arts et de la culture dans le développement socio-économique de l'archipel.

Les artisans et artistes se sont regroupés au sein du *Circuit des métiers d'arts et des arts visuels* pour accroître leurs actions de promotion. Ce marché commence à avoir un impact significatif sur l'économie des Îles-de-la-Madeleine (1,8 M\$ de ventes au détail en 2000) et génère une activité économique 20 fois plus importante que la moyenne québécoise.

2.4.2. Perspectives

Les nombreux artistes et artisans des Îles offrent une gamme de produits exceptionnels et recherchés par les consommateurs. En outre, le patrimoine madelinot représente une force d'attraction touristique significative. En contrepartie, la saison touristique offre aux entreprises artistiques et aux artistes des opportunités de diffusion et de mise en marché intéressantes. Notons aussi l'existence de quelques outils de promotion des arts et de la culture et la participation des Îles-de-la-Madeleine au réseau des Villes et Villages d'art et de patrimoine, pouvant donc compter sur une ressource en patrimoine jusqu'en 2005.

Cependant l'éloignement des centres urbains et les coûts élevés de transport restent un frein aux actions de diffusion, de commercialisation et de mise en marché du produit artistique madelinot. En outre, les artistes doivent composer avec des lacunes importantes en matières d'équipements spécialisés, d'infrastructures, d'approvisionnement en matériel et de ressources professionnelles ainsi qu'avec l'absence d'organismes voués à la production.

2.4.3. Défi

Affirmer notre identité culturelle en favorisant l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle ainsi qu'en soutenant les créateurs et la diffusion de leur art

2.4.4. Objectifs et Plan d'action

Secteurs moteurs : 4. l'industrie culturelle	
Objectif spécifique	Moyen d'action
Doter le milieu d'une stratégie d'intervention régionale commune en patrimoine définissant un ensemble de priorités en matière de protection, de conservation, de mise en valeur, et de diffusion du patrimoine madelinot	<ul style="list-style-type: none"> ● Créer un comité consultatif en patrimoine (CCP) ● Réaliser un inventaire complet du patrimoine madelinot (VVAP) ● Mettre en place et consolider des outils de connaissance et de mise en valeur du patrimoine madelinot
Doter le milieu des infrastructures et équipements culturels adéquats	Soutenir les projets d'implantation d'infrastructures déjà amorcés ainsi que les projets de mise en place d'équipements culturels tout en favorisant la concertation entre les différents promoteurs
Mettre en œuvre la <i>Politique culturelle des Îles-de-la-Madeleine</i>	Adopter et réaliser un plan d'action en matière culturelle
Favoriser la production artistique et soutenir sa commercialisation, sa diffusion et sa promotion	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer et soutenir la concertation dans chacune des disciplines artistiques en consolidant les regroupements déjà existants ● Favoriser les partenariats avec les secteurs de l'éducation, du tourisme et des communications ● Offrir aux artistes de l'aide technique en matière de mise en marché et consolider le poste d'agent de développement artistique ● Définir une politique régionale de soutien aux arts et à la culture impliquant tant le secteur privé que public comprenant la constitution d'un fond permanent pour l'aide à la création, la production, la diffusion et l'exportation des arts ainsi qu'un programme d'intégration des arts à l'architecture.

2.5. Le développement de nouveaux créneaux

2.5.1. Perspectives

L'économie de marchés se transformant en économie de réseaux, les NTIC sont de plus en plus importantes. L'essor de ces dernières a engendré le développement d'entreprises utilisant le télétravail dans une optique d'économie du savoir, c'est-à-dire basée sur la richesse intellectuelle d'un réseau d'employés.

Sans abolir les distances, les NTIC permettent donc de travailler en régions périphériques sur des produits à haute valeur ajoutée par l'expertise et les connaissances. L'économie du savoir s'intéresse à tous les secteurs de l'économie, de l'agriculture à la conception de logiciels en passant par la littérature et les biotechnologies. Plusieurs de nos activités économiques requièrent ou requerront des services de telles entreprises.

En outre, le potentiel éolien de l'archipel, malgré les contraintes, pourrait être exploité en partenariat avec des entreprises et des centres de recherche, tout comme les biotechnologies marines qui pourraient bénéficier de la présence de Station technologique maricole des Îles-de-la-Madeleine en synergie avec le laboratoire de la Direction de l'innovation et des technologies du MAPAQ à Gaspé ainsi qu'avec le Centre de recherche sur les biotechnologies marines de Rimouski.

Enfin, les données sismiques recueillies jusqu'ici indiquent clairement qu'il pourrait y avoir jusqu'à 2 milliards de barils de pétrole ou son équivalent en gaz naturel dans le golfe du Saint-Laurent, à proximité des Îles-de-la-Madeleine. Ces projets d'envergure requerront des ressources humaines hautement spécialisées et qualifiées qui travailleront en réseaux électroniques. Ceux-ci devront se réaliser dans le respect et la protection de notre milieu marin, plus particulièrement si le projet de création d'une aire marine de conservation du plateau madelinot voit le jour.

2.5.2. Défi

S'appuyant sur les ressources du milieu, favoriser l'essor de nouveaux créneaux notamment en matière de biotechnologies marines, d'énergies éolienne et gazière ainsi que de services de télécommunication

2.5.3. Objectifs et Plan d'action

Secteurs moteurs : 5. les nouveaux créneaux	
Objectif spécifique	Moyen d'action
Favoriser l'émergence de nouveaux créneaux et le développement d'entreprises d'économie du savoir, entre autres, en attirant des promoteurs	<ul style="list-style-type: none">• définition d'une stratégie• détermination d'un porteur de dossier• réalisation d'outils de promotion et de recrutement• prospection d'entreprises
Développer des réseaux de centres de recherche et d'universités adaptés à nos besoins et se doter d'un lieu physique de recherches appliquées	<ul style="list-style-type: none">• Recenser les besoins et les ressources afin d'établir des maillages efficaces entre eux• Créer un centre de recherches appliquées qui favoriseraient la synergie entre chercheurs de différents domaines• Favoriser la mise en place d'un banc d'essais eoliens

3. Les secteurs supports

3.1. Gestion du territoire et des ressources

3.1.1 Perspectives

Depuis plus de vingt ans, dans la foulée du désengagement progressif de l'État, les municipalités ont vu leur rôle s'accroître considérablement en matière de développement socio-économique ainsi que de protection de l'environnement. C'est d'ailleurs ce que reconnaît le gouvernement du Québec par les modifications annoncées en matière de développement régional. Or la fusion des municipalités de l'archipel rend maintenant possible une gestion intégrée de l'ensemble du territoire celle-ci devant mener à un meilleur équilibre entre développement économique, besoins sociaux, protection de l'environnement, utilisation des ressources et libertés individuelles. La municipalité des Îles-de-la-Madeleine aura donc à baliser les activités socio-économiques — dont les transformations se profilent depuis quelques années déjà — afin de préserver le développement à moyen et long terme de l'archipel.

3.1.2 Défi

Coordonner gestion des ressources, développement économique et besoins sociaux

3.1.3 Objectif et Plan d'action

Secteurs supports : 1. Gestion du territoire et des ressources	
Objectif spécifique	Moyen d'action
Intégrer de manière équilibrée, conjointe et coordonnée le développement social, le développement économique, la protection de l'environnement et celle du patrimoine dans la gestion du territoire et des ressources	<ul style="list-style-type: none">• Adopter et mettre en œuvre la politique-cadre de développement touristique• Resserer les balises en matière d'aménagement du territoire• Planifier la gestion — voir la création — des infrastructures sur l'ensemble du territoire madelinot afin de répondre adéquatement aux besoins des communautés locales tout en favorisant un développement harmonieux des activités économiques• Intégrer la protection des ressources et la réponse aux besoins sociaux dans les critères d'actions de développement économique

3.2. Infrastructures et services de transport des personnes, des marchandises et de l'information

3.2.1. Infrastructures et services de télécommunications

3.2.1.1 Portrait sectoriel et perspectives

Les Îles sont dotées d'un réseau interne de fibre optique de communications électroniques (à l'exception des deux extrémités de l'archipel). Par ailleurs, lorsqu'il s'agit de communications entre les Îles et le continent, la capacité de la liaison actuelle par micro-ondes entre les Îles et le Cap-Breton est déjà saturée. En effet, la croissance importante du flot de communications entre les Îles et le continent (appels interurbains, activités transactionnelles reliées aux cartes de crédit et le commerce électronique, l'Internet, la mise en place de la télémédecine, le développement de la vidéoconférence) explique l'incapacité du lien actuel. Outre l'ensemble de la population et des entreprises locales, des organismes comme le Centre hospitalier ont des besoins toujours croissants de transport de données et les bandes passantes qui leurs sont actuellement dédiées par location seront bientôt insuffisantes. Sans compter que les entreprises locales utiliseront de plus en plus les multiples possibilités offertes par le commerce électronique. Notons à ce propos que les ventes en ligne des entreprises canadiennes ont poursuivi leur croissance entre 2001 et 2002, avec une hausse de 27,2 % pour totaliser 13,7 milliards de dollars.

Tous ces besoins ne peuvent être comblés que par une liaison à large capacité et à haute vitesse à un coût abordable et ayant comme effet l'imposition de tarifs, sur le plan local, comparables à ceux du continent.

3.2.1.2 Défi

Assurer au Madelinots un accès adéquats au plein potentiel des NTIC

3.2.1.3 Objectifs et Plan d'action

Secteurs supports : 2. Infrastructures et services de télécommunications	
Objectif spécifique	Moyen d'action
Mettre à niveau le réseau interne de communications électroniques de l'archipel et mettre en place un lien haute vitesse entre le continent et les Îles.	Poursuivre les démarches entreprises par le RICEIM jusqu'à la réalisation de lien par câble optique inter-rives
Favoriser l'appropriation par le milieu, tant les particuliers que les entreprises, des NTIC	Favoriser les projets des entreprises et des particuliers utilisant les NTIC

3.2.2. Infrastructures et services de transport des personnes et des marchandises

3.2.2.1. Portrait spécifique

Plus encore que pour les régions urbaines et même rurales, le réseau de transport des Îles-de-la-Madeleine est intimement lié à leur développement, voir à leur survie. Les décisions prises en matière de transport ont toutes des impacts directs sur le développement local de l'archipel et pourtant, pour la grande majorité d'entre elles, elles relèvent des juridictions des gouvernements provinciaux (Québec, Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick) et fédéral. Dans un premier temps, il est important de noter que l'amélioration du transport extra insulaire a entraîné un accroissement de la dépendance de l'archipel par rapport au continent.

Le transport maritime des marchandises – à l'exception du sel – et des personnes transite par le seul port de Cap-aux-Meules propriété de Transport Canada qui lui a accordé le statut de port éloigné et en assure donc la gestion et l'exploitation. Celui-ci dispose d'infrastructures satisfaisantes en ce qui a trait au transport des marchandises et des aménagements sont prévus pour aménager les quais de manière plus conviviale pour les passagers du traversier et des croisières. Il est important de noter les nettes améliorations du service maritime offert par la CTMA et l'effet positif pour les Madelinots des tarifs *basse saison*. Cette période pourrait cependant être légèrement allongée. 98% du trafic de marchandises de la liaison Montréal/Matane/Îles-de-la-Madeleine est entrant. Cette distorsion entraîne une hausse importante des coûts de transport qui varient aussi entre l'hiver (à la hausse de 15%) et l'été.

L'archipel est desservi par un aéroport, propriété de Transport Canada qui en assure la gestion. Air Canada Jazz a détenu le monopole des vols réguliers commerciaux de 2000 au printemps 2003, entraînant une hausse des tarifs et une baisse de la qualité. La venue de Québecair Express semble avoir eu jusqu'à présent un effet bénéfique mais il est encore trop tôt pour évaluer la situation hors saison touristique. Notons aussi que Pascan Aviation offre un vol quotidien avec un avion de neuf places et que divers petits transporteurs assurent des vols nolisés. Quant au transport aérien du fret, il est dérisoire et découragé par le principal transporteur; il représente environ 1% de l'ensemble du trafic. En effet, notons par exemple qu'en haute saison touristique, Air Canada Jazz ne prévoit même pas assez d'espace cargo pour transporter médicaments et autres biens essentiels. Or, considérant la place stratégique qu'occupe le transport aérien dans l'activité économique et sociale des Îles-de-la-Madeleine et s'appuyant sur la Politique nationale de transport aérien qui reconnaît aux résidentes et résidents des régions éloignées et enclavées le droit inaliénable de bénéficier de dessertes aériennes permettant leurs déplacements pour des raisons médicales, familiales, touristiques ou autres, la situation actuelle est encore loin d'être acceptable.

Enfin, le réseau routier est composé de 107 Km de routes (en bon état) appartenant au MTQ et 217 Km de routes municipales dont l'état est variable.

3.2.2.2 Défi

**Assurer un niveau d'infrastructures et de services de qualité à un coût abordable
et répondant aux besoins des différentes clientèles**

3.2.2.3 Objectifs et Plan d'action

Secteurs supports : 3. Infrastructures et services de transport	
Objectif spécifique	Moyen d'action
Doter l'archipel des infrastructures et de services de transport aérien de personnes et de marchandises adéquats à coût abordable	Démarches auprès des deux ministères des Transports ainsi qu'auprès des transporteurs afin d'obtenir une protection pour un service de base adéquat
Améliorer les conditions de circulation et de sécurité du réseau local ainsi que des points délicats du réseau provincial de transport terrestre	<ul style="list-style-type: none"> ● Réfection du réseau routier local en assurant son financement par le MTQ ● Favoriser la construction du nouveau pont entre l'Île du Havre-aux-Maisons et l'Île du Cap-aux-Meules ● Collaborer à la résolution des problèmes de circulation hivernale au Havre-aux-Basques
Maintenir des services de transport maritime de qualité à des coûts abordables, tant pour les personnes que pour les marchandises	<ul style="list-style-type: none"> ● Maintien de la qualité des services actuels à des coûts abordables ● Préservation et amélioration des infrastructures portuaires afin de répondre aux besoins des passagers et des entreprises ● Prolongation du service de traversier Souris-CAM durant la saison hivernale (février-mars)

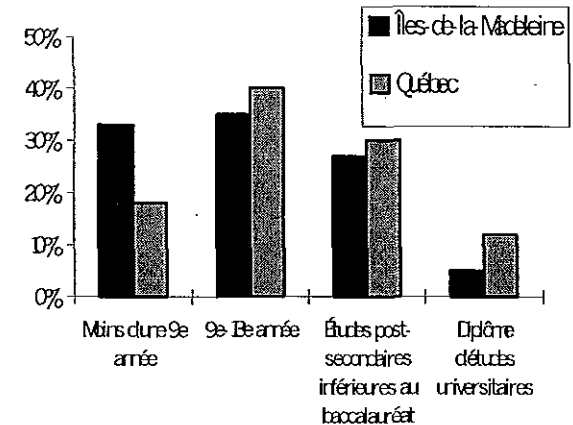
3.3 Le développement des compétences

3.3.1 Portrait sectoriel

Le peu de centres de recherche et la sous scolarisation entraînent un manque de main-d'œuvre qualifiée. En effet, le niveau de scolarisation des résidents de l'archipel est nettement inférieur à la moyenne québécoise. Cependant, il est important de considérer que ces données ne tiennent pas compte du niveau de scolarisation des Madelinots d'origine vivant sur le continent et qui ne reviennent pas faute d'y trouver un travail dans leur champ de compétence. Pour plusieurs d'entre eux, le désir de revenir vivre aux Îles-de-la-Madeleine reste profondément ancré.

Malgré la petite taille de la communauté, son dynamisme, sa solidarité et sa débrouillardise lui a permis de se doter d'un campus d'études Collegiales et de développer un secteur de formation aux adultes efficient, adaptés tous deux aux besoins locaux de première ligne. Des améliorations considérables ont été faites et l'on peut déjà en constater les effets positifs.

Enfin, la Station technologique maricole des Îles-de-la-Madeleine (STMIM), en effectuant de la R&D en conchyliculture, favorise le développement de la mariculture et contribue à la formation d'une expertise locale en accueillant étudiants et stagiaires madelinots.



3.3.2 Perspectives

Deux projets de centres de recherche sont sur la planche à dessin. Leur réalisation créerait une synergie intéressante avec le milieu de la recherche pouvant être à l'origine d'un véritable réseau de recherches appliquées au milieu marin – dont les biotechnologies marines – exploitant ainsi les possibilités offertes par notre archipel dans le respect de notre environnement. Leur présence permettrait en outre la réalisation de projets de recherches et d'études sur l'élevage de plusieurs espèces ressources ainsi que l'évaluation de la biomasse de plusieurs espèces non exploitées.

Par ailleurs, il sera important de continuer à développer les programmes de formation aux adultes ainsi que l'offre au niveau secondaire et Collegial en fonction des besoins des activités économiques locales, afin d'assurer l'adéquation de ces dernières avec les compétences de la main-d'œuvre.

3.3.3 Défi

Valoriser la compétence et en favoriser le développement

3.3.4 Objectifs et Plan d'action

Secteurs supports : 4. le développement des compétences

Objectif spécifique	Moyen d'action
Doter l'archipel des centres de recherche liés à son milieu et donner accès aux Madelinots à la formation ainsi qu'aux connaissances nécessaires au développement des Îles.	<ul style="list-style-type: none">• agrandissement de la Station technologique maricole des Iles-de-la-Madeleine (STMIM)• mise en œuvre du projet d'Institut d'études environnementales en milieu insulaire• développement d'un réseau actif avec les universités et les centres de recherches
Assurer l'adéquation entre le marché du travail et la qualification de la main-d'oeuvre	<ul style="list-style-type: none">• développement de formations en fonction des ressources et des besoins telles que gestion, mise en marché, techniques de transformation, anglais, etc.• soutien à la formation des jeunes Madelinots à l'extérieur et incitation au retour sur l'archipel des jeunes diplômés

3.4 La construction, les services et le commerce

3.4.1 Portrait spécifique

Les secteurs de la construction, du commerce et des services répondent à l'ensemble des besoins de base des Madelinots. En outre, tout un secteur d'entreprises de services, de fournisseurs d'équipements et de chantiers navals s'est développé en fonction des besoins de l'industrie de la pêche et se positionne maintenant comme une activité économique à part entière. Toutes ces activités -- représentant environ 20% des emplois de l'archipel -- sont en croissance depuis quelques années.

3.4.2 Perspectives

Plusieurs entreprises, plus particulièrement dans la construction, commencent à manquer de main-d'œuvre qualifiée alors que leurs activités prennent de plus en plus d'ampleur. Il faudra donc se donner des moyens de former la main-d'œuvre en fonction de ces besoins afin de permettre à ces entreprises de développer leur plein potentiel.

3.4.3 Défi

Soutenir la croissance par la formation d'une main-d'œuvre qualifiée

3.4.4 Plan d'action

Secteurs supports : 5. la construction, les services et le commerce	
Objectif spécifique	Moyen d'action
Soutenir la croissance des entreprises de construction, services et commerce par la formation d'une main-d'œuvre qualifiée	<ul style="list-style-type: none">• consultation des entreprises sur leurs besoins en main d'œuvre pour les cinq prochaines années• organisation de stages en entreprises afin de compléter la formation académique et intéresser les jeunes aux métiers

4. Les mécanismes de mise en œuvre et de suivi

Ce plan de développement est sans nul doute ambitieux et la mise en place de mécanismes de mise en œuvre ainsi que de suivi s'avère nécessaire. Puisqu'initié par la *Table des partenaires du développement économique des Îles-de-la-Madeleine*, ce plan de développement sera suivi de près par ses membres et leurs partenaires.

Les membres de la Table se rencontreront trimestriellement afin de partager l'information relative à la mise en œuvre du présent Plan de développement et adopter des stratégies communes d'action en partenariat avec les organismes et institutions responsables et partenaires dans chacun des secteurs d'action. Les membres de la Table pourront, le cas échéant, convier des représentants de ceux-ci à leurs rencontres.

Composition de la *Table des partenaires du développement économique des Îles de la Madeleine*

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Maire
Directeur général ou son représentant

Centre local de développement des Îles-de-la-Madeleine
Président
Directeur général

Société d'aide au développement de la collectivité des Îles-de-la-Madeleine
Président
Directeur général

Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine
Président
Directeur général

Soutien professionnel
Agent de concertation et de développement rural du CLD des Îles-de-la-Madeleine.

Conclusion

Le plan de relance de l'économie et de l'emploi a porté fruit et le climat économique de l'archipel a changé. Nous pouvons aujourd'hui regarder l'avenir avec sérénité, fiers de vivre dans une société à notre image, ancrée dans ses traditions tout en étant résolument moderne. Le Plan de développement que nous avons adopté se veut porteur d'avenir pour les plus jeunes tout comme pour les moins jeunes. C'est donc avec confiance que l'ensemble des partenaires vont œuvrer à sa réalisation.

Références

BIBLIOGRAPHIE

- Étude sur le réaménagement des infrastructures aéroportuaires à l'Aéroport des Îles-de-la-Madeleine - Rapport final; SADC des Îles-de-la-Madeleine; février 2002.
- Étude globale et Plan de transport des Îles-de-la-Madeleine - Rapport préliminaire; MRC des Îles-de-la-Madeleine; septembre 1999.
- Plan d'action et de réhabilitation écologique des Îles-de-la-Madeleine; Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, Stratégies Saint-Laurent et Saint-Laurent Vision 2000; juin 2002.
- Plan de relance de l'économie et de l'emploi aux Îles-de-la-Madeleine; MRC, SADC et CLD des Îles; septembre 1998.
- Profil économique des Îles-de-la-Madeleine – ISQ –2001.
- Diagnostic de la réalité socio-économique des Îles-de-la-Madeleine; CLD des Îles-de-la-Madeleine; Mai 1999
- Rapports annuels d'activités 2001-2002 du Centre hospitalier de l'Archipel et du CLSC des Îles.
- Les Îles-de-la-Madeleine : un milieu de pratique, un milieu de vie; Centre hospitalier de l'Archipel, CLSC des Îles.
- Bilan des activités et orientations stratégiques de l'Office des pêcheurs de homards des Îles-de-la-Madeleine; Août 2002
- Politique culturelle des Îles-de-la-Madeleine – 4^e trimestre 2002
- Programmation culturelle des Îles-de-la-Madeleine; Arrimage; Été 2002.
- Carte touristique et routière des Îles-de-la-Madeleine; ATR et Comité ZIP; Avril 2002.
- Guide touristique officiel des Îles-de-la-Madeleine; 2002-2003
- Plan marketing 2002-2005 Îles de la Madeleine ; ATR ; octobre 2001
- Plan d'action de la commission sectorielle Tourisme-Îles ; 2002
- Les enjeux de demain - 2000-2005 - Plan stratégique de développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ; CRCD Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Répertoire des organismes gouvernementaux et communautaires aux Îles-de-la-Madeleine; Communication-Québec; 2002-11-20.
- Notes sur le concours 2002-2003 de la Fondation MadeliAide
- Résultat d'une étude diagnostique sur la main-d'œuvre du secteur des pêches; Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes; Juin 1999.

Diagnostic de la main-d'œuvre dans l'industrie de la transformation des produits marins au Québec; Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes; Mars 2003.

L'état de la mariculture au Québec – Édition 2002; Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes, Regroupement des mariculteurs du Québec, SODIM, MAPAQ, MESS.

La Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, un maillon essentiel de notre économie – Stratégie de développement économique des régions ressources; Ministère des Finances et ministère des Régions du Québec; avril 2001

Rencontre régionale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine – Guide de discussion ; mai 2002

Rencontre régionale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine – Données d'arrière-plan; mai 2002

Fiches territoriales – Région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ; CLE ; janvier 2002

Plein Cap sur la mer ! Stratégie québécoise de développement des ressources, sciences et technologies marines ; 2002

Horizon 2005 – Un Québec fort de ses régions ; Plan d'action Québec-Régions ; novembre 2002

Étude des régions côtières du Québec – Impact des programmes de rationalisation des pêches maritimes; Pêches et Océans Canada; mars 2002.

Gérer les connaissances : un défi de la nouvelle compétitivité du 21^e siècle; Réal Jacob et Lucile Pariat pour le CEFRIO; octobre 2000.

Pour une progression rapide – Faire passer le Canada au pallier suivant; The Boston Consulting Group (Canada)

Étude canadienne de l'impact d'Internet : L'expérience des PME – Rapport préliminaire de novembre 2002; Initiative canadienne pour le commerce électronique.

Tirez profit des portails – Guide sur les places d'affaires électroniques; CEFRIO

Le guide du commerce et des affaires électroniques *Québeclic*; CEFRIO

La qualité de vie dans les collectivités canadiennes - Deuxième rapport – Mars 2001; Fédération canadienne des municipalités.

Le programme AFER pour les femmes en milieu rural : une solution certaine! Réseau des SADC du Québec et AFEAS.

La périphérie face à l'économie du savoir; Mario Polèse et Richard Shearmur avec la collaboration de Pierre-Marcel Desjardins et Marc Johnson pour l'INRS Urbanisation, Culture et Société et l'Institut canadien de recherche sur le développement régional.

L'éducation, victime de cinq pièges – À propos de la société de la connaissance; Ricardo Petrella; Les grandes conférences des Éditions Fides.

Le droit à la différence à l'heure de la globalisation – Le cas du Québec et du Canada; André Burelle; Les grandes conférences des Éditions Fides.

SITES INTERNET

Développement économique Canada www.dec-ced.qc.ca et plusieurs de ses liens.

Ministère des Finances, de l'Économie et de la recherche www.mfer.gouv.qc.ca

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation www.agr.gouv.qc.ca

CEFRIO www.cefrio.qc.ca

PME QuébecClic www.pmequebeclic.com/

Portail régional des Îles-de-la-Madeleine www.ilesdelamadeleine.com et ses différents liens dont Arrimage www.arrimage-im.qc.ca, l'ATR www.tourismeilesdelamadeleine.com et la SADC des Îles www.sadcim.qc.ca .

Institut de la statistique du Québec www.stat.gouv.qc.ca

Sûreté du Québec www.suretequebec.gouv.qc.ca

Réseau québécois de Villes et Villages en santé www.rqvvs.qc.ca

Banque de développement du Canada www.bdc.ca

Gouvernement du Québec www.gouv.qc.ca

Ministère des Régions du Québec www.mreg.gouv.qc.ca

Ministère de la Culture et des Communications du Québec www.mcc.gouv.qc.ca

Ministère du Tourisme du Québec www.tourisme.gouv.qc.ca